



Climat

Louis Boisgibault

► To cite this version:

Louis Boisgibault. Climat. Dictionnaire vécu de la gouvernance - How boards work: lessons from experience., Les Ozalids d'Humensis, 2022, 978-2-38021-041-5. hal-03833115

HAL Id: hal-03833115

<https://hal.science/hal-03833115>

Submitted on 28 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CLIMAT¹

Le climat est la distribution statistique des conditions de l'atmosphère terrestre dans une région donnée pendant une période donnée. Il s'invite dans les conseils d'administration.

Louis Boisgibault (MBA HEC 1990, PhD).

Directeur du développement et des coopérations et professeur de management à l'Université nord-américaine privée de Sfax.

Associé, Time for the Planet.

Membre du bureau du Club Gouvernance HEC Alumni.

Ancien administrateur de filiales anglaise et américaine d'un groupe européen.

Le changement climatique devient un enjeu important pour les pouvoirs publics et les entreprises. La conférence de Paris pour le climat (COP21) de décembre 2015 a mobilisé bien au-delà des parties signataires de l'accord. Les entreprises cherchent à analyser les opportunités et les menaces du climat et de la neutralité carbone pour leur modèle économique. Parallèlement, les investisseurs publics et privés font évoluer leur comportement en accordant une place plus importante aux investissements socialement responsables qui doivent s'articuler avec leur objectif de rentabilité des capitaux propres.

Les conseils d'administration, définissant la stratégie et veillant à la qualité de l'information fournie aux actionnaires et aux marchés, deviennent concernés par les enjeux climatiques.

Des activités économiques vont être amenées à décroître plus rapidement que prévu, telles les productions de plastiques, d'hydrocarbures, de moteurs thermiques. D'autres vont accélérer leur déploiement, comme la mise en place de bornes pour les vélos et autos en libre-service, le rechargement électrique, hydrogène et gaz vert. Les conseils d'administration sont dans leur rôle lorsqu'ils cherchent à anticiper les impacts à long terme sur les activités, les chaînes d'approvisionnement, les primes d'assurance, le coût de la tonne de dioxyde de carbone.

¹ Article publié dans l'ouvrage collectif HEC Alumni : Dictionnaire vécu de la gouvernance.

Subtitle : How boards work : lessons from experience.

ISBN-13 : 978-2-3802-1041-5

Les Ozalids d'Humensis, Octobre 2022.

Par expérience vécue, nous constatons le renforcement des comités d'audit, seul comité défini par la loi, pour accroître la pertinence de l'information financière, la fiabilité des processus de gestion des risques et le contrôle interne. Le risque climatique n'est bien souvent que considéré comme un des multiples risques que l'entreprise doit cartographier et gérer, dans les prérogatives de ce comité. Cette approche, réduisant le climat à un risque, est trop passive et prive les organisations d'une démarche stratégique pro-active qui transformerait les modèles d'affaires et exploiterait les nouvelles opportunités.

Dans notre ouvrage précédent², nous avons décrit la création d'un comité RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), avec l'exemple d'une société cotée. Cela permet au climat de prendre une place plus importante dans la stratégie de l'entreprise.

Depuis 2020, des résolutions sur le climat sont apparues dans les ordres du jour des assemblées générales, en particulier chez Atos, Ferrovial, Glencore, Shell, TotalEnergies SE, Unilever, Vinci. Les actionnaires les ont votées très majoritairement, de manière consultative, pour engager le bon dialogue sur le climat avec les conseils d'administration et les directions générales. Deux exemples : pour Shell, la résolution 20 de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à La Haye le 18 mai 2021, a acté l'avis positif des actionnaires sur la stratégie de transition énergétique du groupe pétrolier. Le détail a été communiqué dans un document de 36 pages qui explique l'objectif de neutralité carbone de Shell pour 2050 et son engagement en faveur de l'accord de Paris sur le climat. La résolution 14 de l'assemblée générale mixte du 28 mai 2021 de TotalEnergies SE est aussi un avis positif. Elle porte sur l'ambition de la société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et ses objectifs en la matière à l'horizon 2030. Elle a été approuvée avec 91,9% des voix.

Les actionnaires veulent encourager cette démarche responsable, tout en se demandant si ce vote est vraiment nécessaire et utile. Ces résolutions largement plébiscitées pourraient remettre inexorablement en cause les stratégies à court terme, basées sur la rentabilité financière. Elles pourraient se retourner potentiellement contre ces mêmes actionnaires, en altérant la bonne rentabilité de leurs investissements, sans qu'ils puissent avoir à y redire.

² Ouvrage collectif HEC Alumni : *100+ témoignages sur la gouvernance d'entreprise*.

Article publié : *Etre executive director à Londres*.

ISBN-13 : 978-2-3802-1010-1

Les Ozalids d'Humensis, Octobre 2020.